

NEUROLOGIE



VALISANA

GRUPE HOSPITALIER
SAINT-LUC • UCL



Comment prendre rendez-vous ?

Afin de prendre un rendez-vous en neurologie :

Appelez l'accueil au 02 482 40 00 ou via le site web <https://www.valisana.be>

Examens techniques

Notre service offre la possibilité de réaliser différentes procédures non invasives telles que :

- L'électroencéphalogramme (EEG)
- Les potentiels évoqués visuels (PEV)
- Les potentiels évoqués auditifs (ABR)

Préparez votre consultation

- Veuillez-vous présenter à l'accueil 15 minutes au minimum avant votre consultation pour avoir vos étiquettes et la feuille de tarification de la consultation.
- Pensez à déjeuner avant de venir.

EEG (Electroencéphalogramme)

Il s'agit d'un examen indolore (sans douleur) qui se déroule en consultation de neurologie et qui dure environ 1h. Vous serez installé sur un fauteuil, dans une pièce calme et peu éclairée afin de favoriser la relaxation. C'est un examen qui permet de recueillir l'activité électrique produite par les millions de neurones du cerveau. Ces signaux sont recueillis grâce à des électrodes posées sur le

cuir chevelu, ces électrodes sont reliées à l'aide de fils à l'appareil d'EEG.

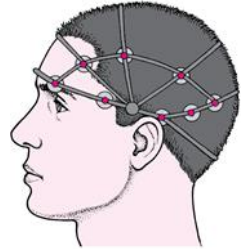
L'infirmière pose sur votre tête un casque souple pour fixer 20 électrodes enduites d'un gel conducteur (un simple shampoing après l'examen permet d'enlever ce gel à base d'eau).

Après la préparation, l'enregistrement dure environ 20 min de tracés de repos, effectués les yeux fermés puis ouverts, puis deux épreuves de stimulation consécutives :

- Stimulations lumineuses intermittentes qui consistent à poursuivre l'enregistrement alors que des flashes lumineux sont administrés au patient à différentes fréquences.
- L'hyperpnée, qui consiste durant 2 min, à faire respirer le patient très profondément.

Avant l'examen

- Veuillez ne pas se laver les cheveux le jour de l'examen
- Ne pas avoir de perruque
- Pas de tresses
- Pas de crème sur le cuir chevelu.



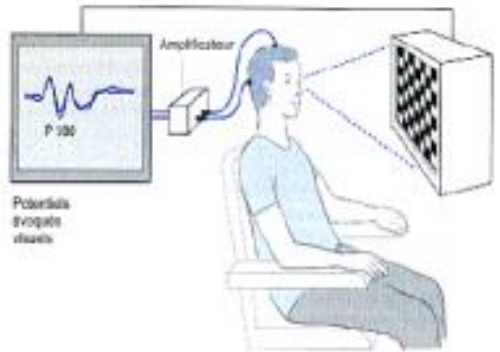
Les potentiels évoqués visuels (PEV)

Cet examen permet de tester les voies optiques à l'aide de cinq fines électrodes placées sur le cuir chevelu à l'aide d'une pâte conductrice.

Un enregistrement est fait de la réponse obtenue des stimulations visuelles alternées, à l'aide d'un damier bicolore dont les cases

varient du noir au blanc à chaque stimulation.

L'examen dure environ 5 minutes.



Les potentiels évoqués auditifs (PEA)

Les potentiels évoqués permettent de vérifier les voies auditives à l'aide d'une stimulation par le bruit. Des électrodes d'enregistrement sont placées à l'arrière des oreilles du patient.

Une oreille reçoit le stimulus répété grâce à un casque placé sur la tête du patient permettant l'enregistrement du potentiel, l'autre



oreille reçoit un bruit de fond.

Ce potentiel est mesuré dans le cas d'une pathologie touchant les voies auditives allant du nerf auditif au tronc cérébral.

L'examen dure environ 5 minutes.

Informations utiles

- Veuillez prendre un rendez-vous chez votre médecin 1 semaine après afin d'avoir les résultats.
- La prise de rendez-vous pour les examens techniques en neurologie est possible en contactant le 02/482 41 30.



ASBL VALISANA

Avenue Josse Goffin, 180

1082 Berchem-Ste-Agathe

Rendez-vous – prise ou annulation : 02 482 40 00

www.valisana.be